

# LE MOT DU MAIRE du 21 juin 2022

## Quartier du saut du Broc

**Voirie** : L'entreprise chargée des travaux sera retenue mi-juillet, une réunion publique d'information avec participation du bureau d'étude sera organisée avant ceux-ci.

**Poubelle** : Le service de ramassage est rétabli par le SICOVAD entre chaque phase de travaux.

**Parc du Saut du Broc** : Plusieurs personnes se sont inquiétées en raison de la tonte partielle et localisée du parc. Notre engagement « Commune Nature » nous fait privilégier le fauchage tardif d'une part et sélectif d'autre part.

Les personnes qui louent la salle de convivialité doivent donc prendre toute précaution pour éviter que les enfants notamment ne risquent pas de rencontrer des tiques. Comme lors de promenades en forêt ou pour la cueillette des brimbelles, il convient d'être prudent.

**Bazimpré** : Comme chaque été la « plage » de Bazimpré attire le chaland. S'agissant d'un site privé, je ne peux en interdire l'accès. En cas de nuisance avérée, seul l'appel à la Gendarmerie peut avoir effet.

Nous réfléchissons en outre pour canaliser la circulation par la déviation dédiée pendant les travaux qui pourrait être pérennisée en 2023 et réservée à cette migration estivale.

Votre bien dévoué,

Jean-Louis THOMAS

Maire